

449

S. S. 266-29

— 6 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relatif à l'application en France des conventions internationales concernant la propriété industrielle. (N° 138, année 1904.)

(Nommée le 2 juin 1904.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : CROZET-FOURNEYRON.  
2<sup>o</sup> — EXPERT-BEZANÇON.  
3<sup>o</sup> — Georges LE CHEVALIER.  
4<sup>o</sup> — TILLAYE.  
5<sup>o</sup> — Paul ROUVIER.  
6<sup>o</sup> — POIRRIER. *Président*  
7<sup>o</sup> — Antony RATIER.  
8<sup>o</sup> — GOURJU.  
9<sup>o</sup> — DE LAS CASES. *Secrétaire*

FABRIQUE DE REGISTRES · COPIES DE LETTRES · CARNETS

HORS CONCOURS AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1878-1889



MARQUE DE FABRIQUE



**FORTIN & C<sup>IE</sup>**

59, Rue des Petits Champs

· PARIS ·

USINE : 184, Faubourg S<sup>t</sup> Denis

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

ARTICLES  
DE  
DESSIN  
ET DE  
PEINTURE  
Maroquinerie  
ENVELOPPES

GRAVURE  
LITHOGRAPHIE  
TYPOGRAPHIE  
Fournitures  
de  
BUREAUX

Pour avoir un Registre semblable, il suffit de rappeler le Numéro en dessus

L'acte de droit de sa'nt.

Je vous prie donc, Monsieur  
le Secrétaire, d'agréer mes  
vives avec beaucoup de  
mes sentiments respectueux

Menaud

professeur à la Faculté  
de Droit

30 Rue de Châteauneuf

124 S 1222



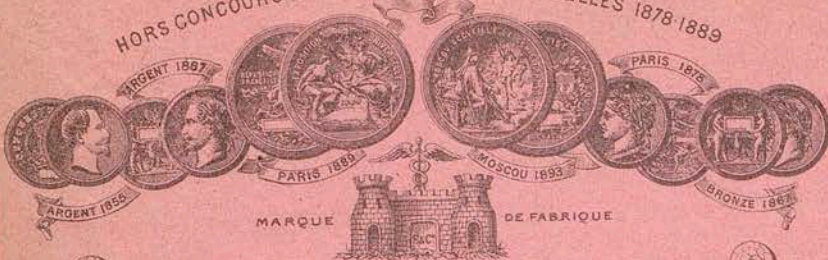
L'acte de droit de sa'nté.  
Je vous prie donc, monsieur  
le Secrétaire, d'agréer mes  
vœux avec beaucoup de  
mes sentiments respectueux

Ménaulx  
professeur à la Faculté  
de Droit

30 Rue de Choisy M<sup>d</sup>.

FABRIQUE DE REGISTRES · COPIES DE LETTRES · CARNETS

HORS CONCOURS AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1878-1889



MARQUE DE FABRIQUE

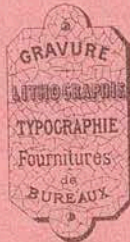


**FORTIN & C<sup>IE</sup>**

59, Rue des Petits Champs

· PARIS ·

USINE : 184, Faubourg S<sup>t</sup> Denis



N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

Pour avoir un Registre semblable, il suffit de rappeler le Numéro ci-dessus

Paris, 6, Avenue de Messine  
13 juin 1904

Monsieur le Président,

Je ferai tout mon possible pour vous rendre jeudi à la consultation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Mais, devant plâtres à Paris là, je ne sais si je pourrai arriver exactement à 2 heures au Sénat.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

Richard Heller

124 S 1222



ASSOCIATION FRANÇAISE  
POUR LA PROTECTION  
de la  
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

*Siège Social :*  
19, rue Blanche, 19  
(Hôtel de la Société des Ingénieurs Civils de France)  
PARIS

Paris, le 15 Juin 1904

Monsieur le Sénateur,

J'ai bien reçu votre  
convocation pour demain à  
2<sup>h</sup> et je ne manquerai point  
de m'y rendre.

Veuillez agréer, Monsieur  
le Sénateur, l'assurance de mes  
sentiments tout dévoués.

Levygarde



8  
L  
P  
S

# Commission de La Requete Industrielle

Etant présents M. M. Billage, Le Chevalier Dupret  
Besancon, Poirier, & de Las Cases

Sont nommés Présidents M. Poirier  
\_\_\_\_\_ secrétaire de la Commission  
Le Bureau s'ajourne à une prochaine séance

8 Juin 1904.

Etant présents  
M. M. Poirier, Gourju, Le Chevalier Rouvier Crozet Fourmeyron  
Après des explications fournies par M. Poirier et un entretien auquel  
premierement part les membres présents, la Commission décide d'entendre  
M. M<sup>rs</sup> Leon Renault, Michel Pelletier, Legend et J. Bert.

Le Président M. Poirier  
de Loutan & de Las Cases

Séance du 16 juin 1904

Présidence de M. Poirier, président. Etant présents MM. Poirier, Paul  
Rouvier, Crozet-Fourmeyron, Gourju faisant fonctions de Secrétaire provisoire.

Les autres membres retenus à la même heure dans des commissions d'experts se sont  
fait excuser. La Commission, considérant qu'elle n'est convoquée que pour entendre  
les observations des personnes convoquées en vertu de la délibération du 8 juin, décide  
d'ouvrir la séance à deux heures conformément à la convocation, sauf à s'ajourner ensuite  
pour avoir le loisir de mettre les membres à bout au fait des témoignages entendus.  
Elle fait introduire en conséquence M. Michel Pelletier, Georges Vaillard  
et M. Bert. M. Louis Renault, membre de l'Institut, retenu par des obliga-  
tions professionnelles à la Faculté de Droit, s'est excusé par lettre.

A ce moment M. Emmanuel de Las Cases, secrétaire de la Commission,

entre en séance On entend M<sup>rs</sup> Maillard, Michel Peltier et J. B. et  
 qui répondent à diverses questions de M. le Président et adoptent le principe  
 du projet de la <sup>2<sup>ème</sup></sup> redamée par les industriels et les hommes de la comme  
 tranchant une question fort controversée. Ils ont d'avis de la voter telle quelle  
 Le Président D. Courcier  
 Le Secrétaire J. de La Caze

Séance du 21 juin  
 Étaient présents M<sup>rs</sup> Courcier George Le Chevalier, Rouvier  
 et Bouzet Courmeyron et de La Caze  
 M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Lyon Caen qui critique  
 le projet de la comme introduisant par un détournement de responsabilité  
 d'amendement des règles admises non par la France mais par  
 une internationale

Le Président D. Courcier  
 Le Secrétaire J. de La Caze

Séance du 28 juin 1904  
 Étaient présents M<sup>rs</sup> Courcier George Village Le Chevalier Expert Besançon  
 Rouvier et de La Caze  
 M. le Ministre du Commerce entend maintenant l'idée de résoudre  
 par le projet de la actuel les difficultés que soulève l'application  
 des dispositions internationales en matière de propriété industrielle  
 Il lui est donnée communication de la lettre de M. Lyon Caen sur  
 laquelle il fera ultérieurement connaître son avis  
 Le Président D. Courcier  
 Le Secrétaire J. de La Caze

Séance du 30 Juin 1904  
 Étaient présents M<sup>rs</sup> Courcier président Village, Expert Besançon  
 George  
 M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre du Commerce  
 et d'un rapport de M. Peltier en réponse à la consultation de M. Lyon Caen



La commission décide que le rapport de M Pelletier sera imprimé  
~~et que l'on demandera son professeur avec a M le Professeur~~  
Arenault

Le Président  
D. Poiret

Le Secrétaire  
J. La Cour

Séance du 16 février 1906,

Présidence de M. Poiret, président, assisté de M. Gourja, faisant fonction  
de Secrétaire.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Poiret, le Chevalier,  
Ortiz et Gourja, celui-ci se délieue comme rapporteur avec mission de  
proposer au Sénat l'adoption de la loi telle qu'elle est venue de la chambre  
des Députés.

Le Président  
D. Poiret

Le Secrétaire  
A. Gourja

Séance du 14 Juin 1906

Président: M. Poiret

Secrétaire: Expert-Bezançon

Reçoit MM. Poiret le Chevalier Gourja Louis Cuses Expert Bezançon

Lecture du Rapport de M. Gourja par le Rapporteur

Le Rapport est approuvé après que M. Poiret a exposé  
les réserves qu'il fait & qu'il se propose de développer lors de la discussion

Le Président  
D. Poiret

Le Secrétaire  
Ch. Expert-Bezançon

Seance du 19 Novembre 1906

Etai<sup>ent</sup> presents MM<sup>rs</sup> Poirier, Dupont Besancon, Gourju  
Le Chevalier, de Las Cases

M<sup>r</sup> Le Chevalier est charge du rapport relatif a une convention  
pour la protection de la Propriete Industrielle entre la  
France et le San Salvador.

Le President

*L. Gourju*

Le Secretaire

*L. de Las Cases*